

# LOIRE-ATLANTIQUE

## LES BÉNÉFICIAIRES DU RSA

### SITUATION AU 30/06/2015

DOCUMENT TRIMESTRIEL - LIBRE DE DIFFUSION SOUS RESERVE DE MENTION DE LA SOURCE « POLE EMPLOI PAYS DE LA LOIRE »

## LE REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE

Fin juin 2015, en catégories ABC, le nombre de bénéficiaires du RSA en Loire-Atlantique s'établit à 20 680 (22 594 en incluant les catégories D et E), soit une augmentation de -2,4% par rapport au mois dernier (-510 par rapport à fin mai 2015).

Les bénéficiaires du RSA représentent 18,6% de la demande d'emploi en catégorie A, B, C. On observe une prédominance de la catégorie A dans les bénéficiaires du RSA (63,2%). L'activité réduite est beaucoup plus présente dans la population DEFM totale que pour les bénéficiaires du RSA (39,9% contre 28,3%).

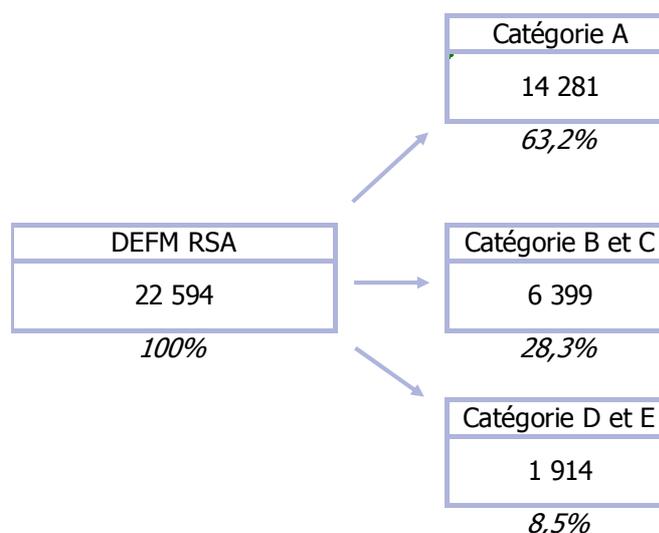
En Pays de la Loire, à fin juin 2015, on dénombrait 20 680 bénéficiaires du RSA inscrits sur les listes de Pôle emploi en catégorie ABC, soit 18,6% du total des demandeurs d'emploi.

Actuellement, cette population affiche une évolution annuelle supérieure à celle observée pour la demande d'emploi totale. A fin juin 2015, le nombre de bénéficiaires du RSA était en hausse de +10,9% sur un an en catégorie A alors que la hausse s'élève à +5,9% pour la DEFM totale.

La Sarthe et le Maine-et-Loire sont les deux départements qui possèdent la proportion de demandeurs RSA la plus élevée.

### GRAPHIQUE

#### REPARTITION DES BÉNÉFICIAIRES PAR CATEGORIE – LOIRE-ATLANTIQUE

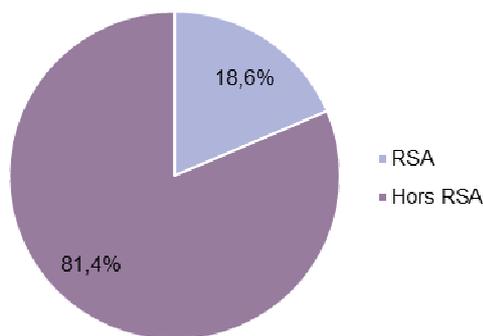


Le **revenu de solidarité active (RSA)** apporte une incitation financière aux personnes sans ressource qui reprennent un emploi (le RSA garanti à quelqu'un qui reprend un travail que ses revenus augmentent), et complète les ressources des personnes dont l'activité professionnelle ne leur apporte que des revenus limités. Le RSA est versé sans limitation de durée, tant que le bénéficiaire continue à remplir les conditions. Le montant versé peut varier si la situation familiale ou les ressources du foyer évoluent.

Le **droit payable** signifie que le foyer bénéficiaire remplit toutes les conditions nécessaires au calcul du montant du RSA. Le **droit théorique non payable** (ou droit ouvert) signifie que le foyer bénéficiaire a un droit au RSA sans nécessairement avoir un droit payable. Il s'agit notamment des droits suspendus (quand la prestation n'est pas versée car le montant est inférieur au seuil de versement, ou que le montant de ressources est supérieur au revenu garanti, par décision du conseil général, etc.)

## GRAPHIQUE

### POIDS DES BENEFICIAIRES RSA cat ABC



On dénombre plus de 22 594 bénéficiaires du RSA répartis sur les catégories principales (63,2% sont en catégorie A, 28,3% en catégories B et C).

En juin 2015, 20 680 bénéficiaires RSA sont comptabilisés en catégorie ABC (18,6% de la DEFM totale).

On distingue plusieurs types de RSA. La majorité des bénéficiaires ont des droits payables (80,1%). Parmi ces droits payables, 62,2% des demandeurs d'emploi font partie du RSA Socle.

Sur les 12 derniers mois l'évolution est à la hausse pour quasiment toutes les catégories. La hausse la plus importante est constatée sur la catégorie D (+20,7%) tandis que les bénéficiaires du RSA classés en catégorie E n'augmentent que de 10,4%.

## TABEAU

### REPARTITION DES BENEFICIAIRES RSA PAR TYPOLOGIE DE RSA

	RSA Non Payable	RSA Payable			Total DEFM RSA	Evolution annuelle
		Socle	Socle + Activité	Activité		
Catégorie A	2 497	9 211	1 027	1 546	14 281	+10,9%
Catégorie B	550	628	796	921	2 895	+11,5%
Catégorie C	1 068	465	389	1 582	3 504	+17,7%
<b>TOTAL A,B,C</b>	<b>4 115</b>	<b>10 304</b>	<b>2 212</b>	<b>4 049</b>	<b>20 680</b>	<b>+12,1%</b>
Catégorie D	147	172	66	164	549	+20,7%
Catégorie E	244	278	200	643	1 365	+10,4%
<b>TOTAL</b>	<b>4 506</b>	<b>10 754</b>	<b>2 478</b>	<b>4 856</b>	<b>22 594</b>	<b>+12,2%</b>

## CARACTERISTIQUE DES BENEFICIAIRES

50,8% des bénéficiaires RSA sont des femmes. La population RSA est légèrement moins féminisée que la DEFM Totale.

En comparant le poids des différentes tranches d'âge dans les populations RSA et hors RSA de la demande d'emploi, on observe une large prédominance des 25-44 ans dans la population RSA. La différence la plus flagrante s'observe pour les 25-34 ans qui voient leur part gagner 14 points. A l'inverse, les jeunes voient leur représentativité chuter de 13,2 points et seulement 4,9% d'entre eux perçoivent le RSA.

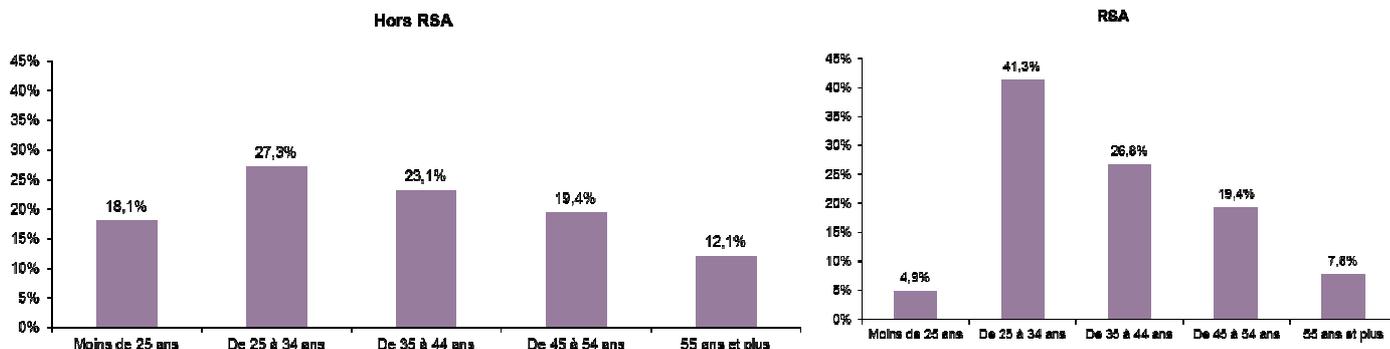
## GRAPHIQUE

### REPARTITION DES BENEFICIAIRES PAR SEXE



## GRAPHIQUE

### POIDS DES BENEFICIAIRES RSA PAR TRANCHE D'AGE



**TABLEAUX**  
**POIDS DES BENEFICIAIRES RSA PAR NIVEAU DE FORMATION & QUALIFICATION**

	Hors RSA	RSA
NIV I/II	15,6%	13,6%
NIV III	14,3%	9,4%
NIV IV	23,3%	20,1%
NIV V	36,8%	38,2%
NIV V bis	4,6%	7,5%
NIV VI	5,5%	11,1%

	Hors RSA	RSA
Ouvriers non qualifiés	2,1%	3,8%
Ouvriers spécialisés ou qualifiés	19,0%	20,4%
Employés non qualifiés	13,6%	20,5%
Employés qualifiés	46,9%	44,4%
Cadres techniciens, agents de maîtrise	18,4%	10,9%

38,2% des bénéficiaires du RSA sont d'un niveau BEP-CAP. Viennent ensuite les demandeurs titulaires d'un bac (20,1%) et ceux qui ont un diplôme supérieur (13,6%).

En affinant l'analyse, un constat se dégage. Les niveaux de formation élevés permettent de limiter le recours au dispositif.

Le différentiel entre la part du niveau de formation dans la population RSA et hors RSA est négatif à partir du niveau IV. Les demandeurs ayant atteint les niveaux Bac+2 enregistrent l'écart le plus important (-4,8 points). A l'inverse, les sans diplôme ou détenteurs du brevet des collèges voient leur part augmenter dans la population RSA (11,1% contre 5,5%).

44,4% des bénéficiaires RSA sont employés qualifiés. Viennent ensuite les ouvriers spécialisés ou qualifiés (20,4%) et les employés non qualifiés (20,5%).

En termes de qualification, les différentiels sont également importants et deux groupes se distinguent. Un premier groupe de fonctions qualifiées possède une représentation plus faible dans la population RSA. C'est le cas des cadres, techniciens et agents de maîtrise (-7,4 points) et les employés qualifiés (-2,5 points). Les ouvriers qualifiés voient leur part progresser faiblement (+1,4 point). A l'inverse, la faible qualification est un facteur déterminant dans la population RSA. Les employés non qualifiés ont une part de 6,8 points supérieure dans la population RSA. Les ouvriers non qualifiés voient leur part progresser de 1,7 point entre les deux populations.

**TABLEAU**  
**LES 15 PREMIERS METIERS RECHERCHES PAR LES BENEFICIAIRES RSA**

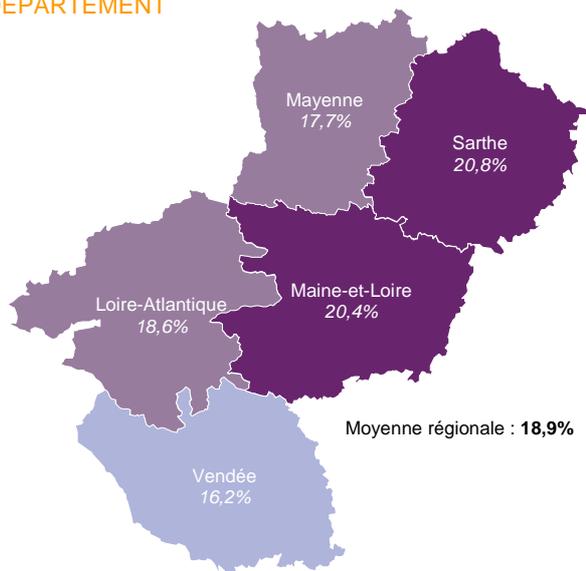
	Bénéf RSA	Rang pop hors RSA
K2204 Nettoyage de locaux	1402	2
K1304 Services domestiques	914	4
K1303 Assistance auprès d'enfants	690	1
N1103 Magasinage et préparation de commandes	519	3
D1214 Vente en habillement et accessoires de la personne	511	6
N1105 Manutention manuelle de charges	477	13
J1301 Personnel polyvalent des services hospitaliers	442	7
F1606 Peinture en bâtiment	401	10
N4105 Conduite et livraison par tournées sur courte distance	371	18
K1302 Assistance auprès d'adultes	359	11
D1505 Personnel de caisse	346	25
M1607 Secrétariat	336	5
G1603 Personnel polyvalent en restauration	335	29
A1203 Entretien des espaces verts	331	19
D1507 Mise en rayon libre-service	331	15

En lien avec les caractéristiques de la population RSA, plusieurs métiers se détachent. Parmi les plus recherchés, le nettoyage de locaux se positionne en tête avec plus de 1 400 bénéficiaires, soit 6,8% de la population totale RSA. Viennent ensuite les services domestiques avec 914 demandeurs (4,4%) et l'assistance auprès d'enfants (3,3%) avec 690 bénéficiaires en recherche.

En comparaison avec la structure de la DEFM hors RSA, la hiérarchie des métiers est bousculée. Le nettoyage de locaux, les services domestiques, la vente en habillement ou la manutention manuelle de charges, être privilégiés dans la recherche d'emploi des bénéficiaires RSA.

D'autres métiers font une apparition dans les 15 premiers métiers convoités. C'est le cas de la conduite et livraison par tournées sur courte distance (18<sup>ème</sup> hors RSA), du personnel de caisse (25<sup>ème</sup> hors RSA) ou du personnel polyvalent en restauration (29<sup>ème</sup> hors RSA).

**CARTE**  
**POIDS DES BENEFICIAIRES RSA PAR**  
**DEPARTEMENT**

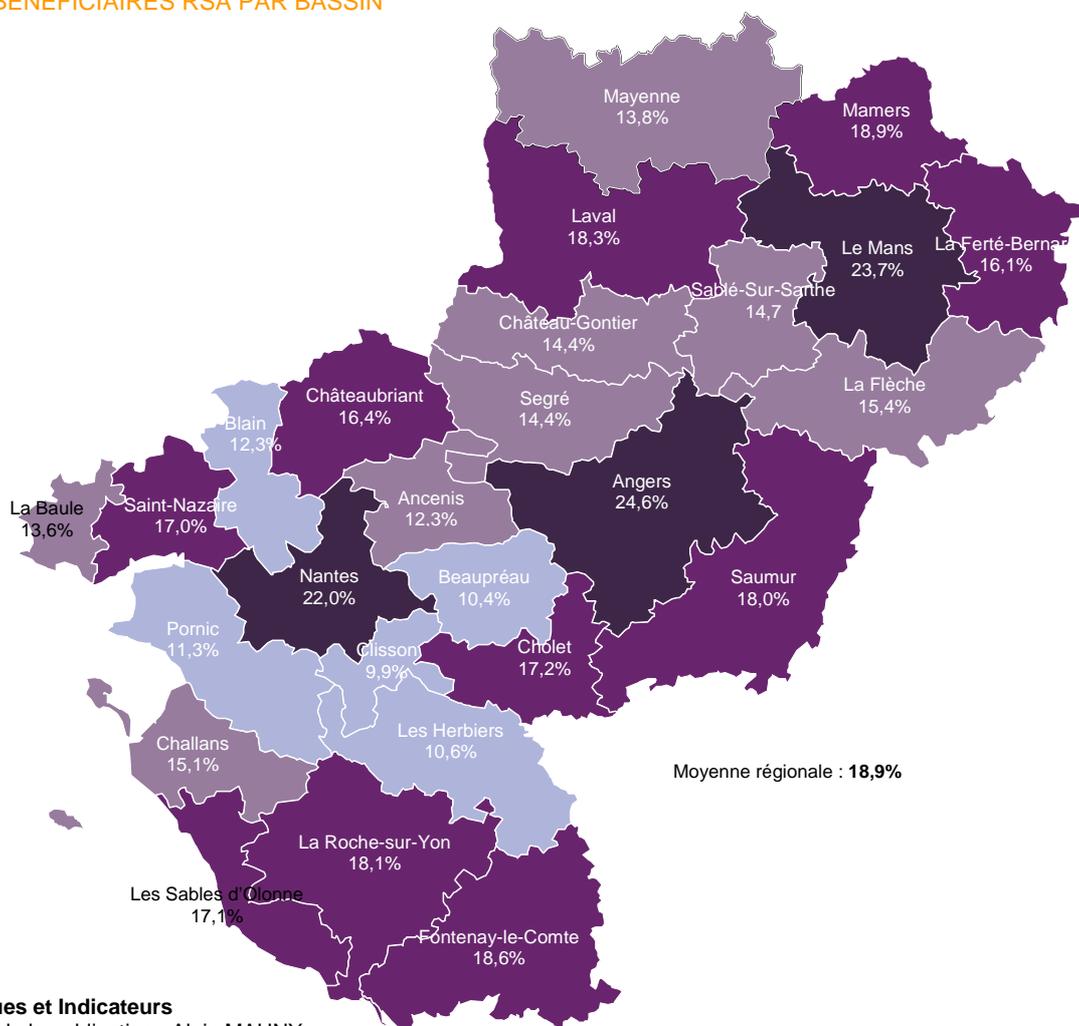


Le poids des bénéficiaires RSA est différent d'un département à l'autre. La Sarthe possède la part la plus élevée avec 20,8% de bénéficiaires RSA suivie de près par le Maine-et-Loire (20,4%). Vient ensuite un groupe de 2 départements : la Mayenne (17,7%) et la Loire-Atlantique (18,6%). La Vendée est nettement détachée et s'impose comme le département qui bénéficie le moins de la mesure (16,2%).

Ces disparités sont amplifiées quand on affine les résultats par bassin. Les grandes métropoles régionales ont des taux de bénéficiaires RSA très élevés. C'est le cas d'Angers (24,6%), du Mans (23,7%) et de Nantes (22,0%).

Parmi les bassins ruraux, Mamers (18,9%), Saumur (18,0%) et Fontenay le Comte (18,6%) restent les plus concernés. A contrario, les bassins de Clisson (9,9%) et de Beaupréau (10,4%) affichent des taux presque deux fois moins élevés que la moyenne régionale.

**CARTE**  
**POIDS DES BENEFICIAIRES RSA PAR BASSIN**



**Statistiques et Indicateurs**

Directeur de la publication : Alain MAUNY

Directeur de la rédaction : Josette BARREAU

Conception et réalisation : Service SEE – Gaëtan COIRIER

Contact : [statsPDL@pole-emploi.fr](mailto:statsPDL@pole-emploi.fr)

[www.observatoire-emploi-paysdelaloire.fr](http://www.observatoire-emploi-paysdelaloire.fr)